

Que reprochent les partis à l'ANIE ?

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5498 - Jeudi 21 octobre 2021 - Prix : 10 DA

Cour d'Alger

Report du procès en appel de Said Djabelkhir

Page 16

Fraude et spéculation commerciales

Un chiffre d'affaires dissimulé de plus de 60 milliards DA

Page 3

La poudrière française

Par Mohamed Habili

Depuis pas mal de temps déjà, le microcosme politico-médiatique français est en plein dans la présidentielle d'avril prochain, avec dans l'ensemble les mêmes dispositions d'esprit, les mêmes interrogations qu'il y a quasiment cinq ans, comme si au fond rien n'avait changé dans l'intervalle. On ne sait trop, en revanche, si la masse des électeurs entretient la même obsession, ou si elle a pour le moment d'autres préoccupations, d'autres chats à fouetter. La question n'est pas sans intérêt, car elle commande l'attitude à adopter envers les sondages sur les intentions de vote, qui tendent à se multiplier. Il ne se passe désormais pas de semaine sans qu'il y en ait au moins un qui soit publié. Il faut s'attendre à ce qu'ils succèdent à une cadence plus grande à l'approche de l'échéance. D'eux on peut dire ce que les Trois Mousquetaires disaient d'eux-mêmes tous pour chacun et chacun pour tous. En effet, leur valeur quelle qu'elle soit, prédictive ou instantanée, serait sérieusement mise en doute s'ils se mettaient à diverger, à se contredire. La valeur des résultats de chacun dépend de leur proximité de ceux donnés par les autres. Ou bien ils se confortent les uns les autres, ou bien ils se décrédibilisent mutuellement. Supposons que le classement par ordre décroissant des intentions de vote correspondant aux candidats, déclarés ou non d'ailleurs, soit le même que celui d'une élection se tenant à la date du sondage.

Suite en page 3

L'hécatombe reprend

Après l'accalmie, retour en force des accidents meurtriers

- Azeffoune (Tizi Ouzou) / Deux morts et 7 blessés dans une collision entre un bus scolaire et un véhicule léger



PH/D. R.

Le cauchemar des accidents de la route revient en force cette année. En effet, leur augmentation significative de plus de 46% par rapport à l'année dernière qui a été marquée par l'interdiction de la circulation, donne froid dans le dos et impose la révision du système de sécurité routière.

Par Thimihene Khouchi page 2

Pomme de terre

Les quantités saisies bientôt commercialisées à 50 DA/kg

Page 4



Belhimer à l'ASBU

«L'option du renouveau s'impose aux médias arabes»

Page 7

L'hécatombe reprend

Après l'accalmie, retour en force des accidents meurtriers

■ Le cauchemar des accidents de la route revient en force cette année. En effet, leur augmentation significative de plus de 46% par rapport à l'année dernière qui a été marquée par l'interdiction de la circulation, donne froid dans le dos et impose la révision du système de sécurité routière.

Par Thinhinene Khouchi

Le phénomène des accidents de la route constitue un véritable cauchemar du fait des pertes humaines et matérielles qu'il engendre, causant parfois des handicaps à vie. Malheureusement, après une année marquée par la baisse des accidents de la route, résultat de l'interdiction de la circulation entre les wilayas comme mesure de prévention contre la pandémie de Covid-19, cette année, une augmentation effrayante des accidents est constatée au niveau national. L'Association nationale pour la prévention des accidents de la circulation avait appelé à une révision du système de sécurité routière, en actualisant les conditions d'obtention du per-

mis de conduire et en intégrant l'éducation routière dans les programmes des trois phases pédagogiques. Moussa Saleh, chef du bureau de l'association à Alger, avait tiré la sonnette d'alarme face à «l'augmentation significative des accidents de la circulation de 46% par rapport à l'année dernière, avec une moyenne de 10 000 accidents». Insistant également sur la nécessité de reconsidérer le système, il a suggéré de relever l'âge d'obtention du permis de conduire à 21 ans pour la catégorie B, et 26 ans pour les poids lourds, ajoutant que la plupart des accidents sont causés par des jeunes entre 18 et 29 ans. Autant de propositions et de mesures qui restent en suspens, ce qui a donné lieu à un massacre routier. En effet, selon les récents bilans de la



Ph.D. R.

Protection civile, des centaines d'accidents sont survenus à travers le territoire national. Entre le 10 et le 16 octobre, quarante personnes sont mortes et 1 422 autres ont été blessées dans 1 183 accidents de la circulation. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira, où 4 personnes sont décédées sur le lieu de l'accident et 28 autres ont été blessées dans 34 accidents. Depuis le 16 octobre, plusieurs autres accidents ont eu lieu dans plusieurs wilayas du pays. Durant la journée du 17 octobre, sept personnes ont trouvé la mort et 206 ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 24 heures, indique un communiqué de la Protection civile. Durant la journée du 18 octobre à Souk Ahras, une personne est décédée et deux autres ont été bles-

sées dans un accident de la circulation survenu dans la commune de Sédrata, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. Les éléments de ce corps constitué sont intervenus dans cette localité suite au renversement d'un camion semi-remorque transportant des boissons gazeuses au niveau du carrefour Guelma-Sédrata, dans la commune de Sédrata, causant la mort sur place d'une personne âgée de 25 ans, a précisé le chargé de communication de cette direction, le capitaine Reda Messai. Cet accident, a souligné la même source, a causé également des blessures de divers degrés à deux autres personnes de sexe masculin, âgés de 24 et 25 ans. En outre, la journée du 19 octobre a enregistré le décès d'une personne et une autre a été grièvement blessée dans un accident de circulation survenu mardi sur la RN-1, à 170 km au sud de

Ghardaïa, indique la Protection civile. L'accident s'est produit à une centaine de km au nord d'El Menea, lorsqu'un camion transportant des fruits et légumes est entré en collision frontale avec un camion semi-remorque circulant dans le sens inverse, avant de s'encaster dans l'avant du camion semi-remorque, faisant un mort sur place et un blessé grave, précise la même source. Durant cette même journée, au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, un accident de la route a eu lieu au niveau du vil-

lage Taguemount Lejdid, commune de Ouadhias, au sud-ouest de Tizi-Ouzou, a fait un décès et 12 blessés, rapporte un communiqué de la Protection civile. L'accident est survenu suite au dérapage d'un fourgon tolé qui transportait 12 femmes. La victime décédée, les autres 11 femmes blessées ainsi que le chauffeur du véhicule, ont tous été évacués par les éléments de la Protection civile de Ouadhias vers l'Etablissement public de santé de proximité de la même ville. T. K.

Azeffoune (Tizi Ouzou) Deux morts et 7 blessés dans une collision entre un bus scolaire et un véhicule léger

Deux personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans une collision entre un bus de transport scolaire et un véhicule léger survenu hier mercredi sur la RN 24 dans la commune d'Azeffoune (71 km au nord-est de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la cellule de communication de la Protection civile, l'accident s'est produit à hauteur de la zone d'activités d'Azeffoune, coûtant la vie à deux occupants du véhicule léger et occasionnant des blessures légères à 5 écoliers. Deux autres passagers du véhicule léger ont été également blessés. Par ailleurs, une personne a trouvé la mort et 12 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans l'après-midi de mardi au village Taguemount El Jedid, dans la commune des Ouadhias (35 km au sud de Tizi Ouzou. A l'origine du drame, selon les indications fournies par la Protection civile, le dérapage d'un fourgon «tolé» suivi d'une chute dans un ravin, causant le décès d'une femme et des blessures de différents degrés à 11 autres occupants du même véhicule. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital des Ouadhias avec le transfert de certains d'entre eux vers le CHU de Tizi Ouzou eu égard à la gravité de leurs blessures. La cause et les circonstances exactes de l'accident n'ont pas été précisées. Hamid M.

Bilan des dernières 24 heures

76 nouveaux contaminés et 3 décès

L'Algérie a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus que le bilan d'hier (2), portant à 5 878 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 76 cas, soit treize cas de moins par rapport au bilan d'hier (89), pour atteindre, au total, 205 529 cas confirmés.

R. N.

Circulation routière à Béjaïa

45 accidents et 4 décès enregistrés le mois passé

Les accidents de la route continuent de faire des victimes en dépit des nombreuses campagnes de sensibilisation animées par plusieurs services à longueur d'année. C'est le constat établi à la lecture des statistiques communiquées chaque mois par les différents services, dont ceux de la sûreté de wilaya et de la Protection civile.

Les services de la sûreté de wilaya, dont ceux chargés de la sécurité publique, ont enregistré 45 accidents de la route le mois écoulé. «Ces accidents ont fait 4 décès et 54 blessés», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un com-

muniqué de presse qui nous a été transmis. «Le facteur humain est à l'origine de la majorité de ces accidents», a souligné la même source. Par ailleurs, les services de police chargés de la sécurité publique ont infligé 2 481 amendes forfaitaires durant le mois de septembre dernier. Parmi ces dernières, 57 ont été infligées à des conducteurs des deux roues, dont la majorité pour non-port de casque de sécurité, défaut de papiers, manœuvres dangereuses. Il a également été recensé, durant la même période, 220 délits routiers, dont 128 commis par les conducteurs de moto, comme il a été procédé au retrait de 817

permis de conduire dont 23 appliqués aux motards. Dans le même sillage, 8 181 véhicules de différentes marques et 752 motos ont été contrôlées. A l'issue des inspections, la police a mis 101 véhicules et 23 motos en fourrière.

Concernant la limitation de vitesse, 19 opérations de contrôle par radar ont été réalisées durant le même mois. De son côté, la police de l'urbanisme et de protection de l'environnement (PUP) a effectué 6 interventions pour construction illicite, dont les dossiers ont été transmis à la justice, 39 interventions de lutte contre le commerce informel, 7 autres pour déversement d'or-

dures et détritiques dans des lieux interdits. Aussi, la PUP a recensé 13 interventions pour obstruction de la voie publique, en l'occurrence dépôt et abandon de matériaux de construction sur la chaussée entravant la circulation routière.

Ces délits ont donné lieu à l'élaboration de 7 dossiers qui ont été transmis à la justice. Quatre autres interventions ont été effectuées par la PUP en ce qui concerne la commercialisation de viande de poulet abattu en dehors des abattoirs agréés. Ces opérations ont abouti à l'élaboration de 4 dossiers qui ont été transmis à la justice.

Hocine Cherfa

Candidatures rejetées en prévision des élections locales

Que reprochent les partis à l'ANIE ?

■ Des partis politiques de différentes obédiences sont unanimes à contester les décisions de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Pourtant cette dernière n'a fait que son travail, à savoir celui d'étudier et assainir les listes des candidatures pour les élections locales du 27 novembre prochain.

Par Aomar Fekrache

Avant-hier, le FFS, dans un communiqué, a dénoncé le «nombre important» de cas de refus de ses candidats pour cette échéance électorale. Le plus vieux parti d'opposition s'est plaint de «dépassements» et de «gestion sécuritaire abusive de l'opération électorale». Le FFS a ainsi critiqué la méthode de travail de l'Anie, affirmant que les refus enregistrés «sont liés à leur militantisme politique pacifique ou à leurs opinions», qualifiant ces disqualifications de «graves dérapages».

Avant le Front des forces socialiste, c'est le Mouvement de la société pour la paix (MSP) qui avait menacé de «boycotter» les prochaines élections. Dans un communiqué, cette formation islamiste s'en est prise ouverte-

ment à l'Anie. L'exclusion de ses candidats, a-t-elle indiqué, est une «politique ciblant systématiquement les éléments concurrentiels». Hier, c'est le parti la Voix du peuple qui est monté au créneau. Dans un communiqué signé par son président, Lamine Osmani, cette formation politique a dénoncé l'exclusion de candidats de «manière arbitraire» et «sans preuves légales». Faut-il aussi rappeler que l'Autorité chapeautée par Mohamed Charfi a également rejeté de nombreuses listes de candidature pour manquements et autres irrégularités. Le plus grand nombre de ces listes appartient, croit-on savoir, au FLN, qui ne sera d'ailleurs pas présent, pour la première fois, dans toutes les Assemblées élues à travers le pays. Le mécontentement affiché par les chefs des partis en question est, tout compte fait, évident. Mais cela veut-il dire que l'Anie a mal fait son travail ? De par le passé, la classe politique se plaignait de l'incursion de candidatures liées à l'argent sale et aux milieux des affaires. L'Autorité nationale indépendante des élections s'est engagée à moraliser la vie politique et l'assainir de la chekara et du milieu des affaires. Pour ce faire, elle s'est



Ph/D. R.

notamment référée à l'article 184 de la loi portant régime électoral qui stipule dans son septième alinéa que le candidat «ne doit pas être connu du public sur son lien avec les milieux financiers et commerciaux suspects et son impact, directement et indirectement, sur le libre choix des électeurs et le bon déroulement du processus électoral». Certes, Mohamed Charfi ne s'est toujours pas exprimé sur la question pour apporter des précisions quant aux principales raisons du grand nombre de rejets

de candidatures opérés par les délégations de wilaya de l'Anie, mais l'heure est au remplacement des candidatures rejetées. Une tâche qui ne semble pas de tout repos pour les partis politiques, appelés à trouver les bons profils dans les meilleurs délais. Indépendamment des réactions politiques des partis et compte tenu du grand nombre de listes et de candidats exclus de la prochaine élection locale, va-t-on voir de nouvelles têtes plutôt intégrées et loyales diriger les futures Assemblées locales ?

A. F.

Installation Le Premier ministre installe le Conseil national des statistiques

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a procédé, hier à Alger, à l'installation du Conseil national des statistiques.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, en présence de quelques membres du gouvernement dont le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, des représentants de nombreux organismes et institutions gouvernementaux, des représentants des partenaires sociaux et du patronat.

Cette installation coïncide avec la Journée mondiale de la statistique, célébrée tous les cinq ans.

Le Conseil national des statistiques regroupe de hauts cadres et experts nommés par décret exécutif pour une durée de quatre ans, des représentants d'administrations et d'entreprises publiques, des associations à caractère syndical et professionnel, des associations à caractère scientifique, culturel, économique et social, outre des personnalités reconnues pour leur compétence en la matière.

Les membres du Conseil national des statistiques ont été nommés conformément aux dispositions du décret exécutif n° 21-249 publié au Journal officiel n° 45 pour l'année 2021, portant nomination des membres du Conseil national des statistiques dans son nouveau mandat.

Younès F.

Fraude et spéculation commerciales Un chiffre d'affaires dissimulé de plus de 60 milliards DA

Les pratiques commerciales frauduleuses sont dans la ligne de mire du gouvernement qui veut en finir avec le fléau de la spéculation à l'origine de la flambée continue des prix des produits. Les sanctions légales contre ces pratiques ont été durcies sur décision du Conseil des ministres, réuni par le président de la République.

«Depuis, le contrôle a été renforcé et le nombre d'interventions concernant le contrôle du commerce a augmenté de 10 % par rapport à l'année dernière», assure Sami Kollî, directeur général de la régulation et l'organisation des marchés au ministère du Commerce. Plus d'un 1 300 000 opérations de contrôle ont été menées, donnant lieu à près d'un million d'infractions, quelque 9 000 fermetures administratives et plus de 94 000 poursuites judiciaires engagées, soit 30 % de plus que l'année dernière, indique Sami Kollî. Ce qui démontre, selon lui, «les nombreux efforts fournis par les agents de contrôle».

Durant cette même période, la valeur des marchandises saisies s'élève à plus de 995,9 millions de dinars, révèle le même responsable. Il dévoile également un chiffre d'affaires dissi-

mulé «effarant», à travers ces pratiques frauduleuses. Ce chiffre est estimé à 60,1 milliards de dinars, annonce le même responsable. Il cite, à titre d'exemple, la spéculation exercée récemment sur le marché de la pomme de terre. «Les dernières opérations de saisie ont permis de récupérer 120 000 tonnes de pomme de terre, réparties sur onze wilayas, détenues sans document attestant que ces stocks sont déclarés auprès des autorités concernées», rapporte-t-il. Concernant le stockage des différents produits recensés, l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 fera savoir que «l'année dernière, à cause des perturbations causées sur le marché par la pandémie et l'arrêt des transports et de certaines activités commerciales, un appel a été lancé à travers les médias, le 17 mai 2020, pour la déclaration volontaire des stocks». Sami Kollî explique que cette opération a permis au ministère du Commerce de dessiner une cartographie des capacités de stockages. «2 989 chambres froides et 1860 entrepôts ont été déclarés, ce qui nous donne une capacité de plus de 10 millions de m³ de stockage des différents produits», indique-t-il. Pour lutter

contre la spéculation, un arsenal de textes juridiques sera renforcé pour s'adapter à la nouvelle loi criminalisant ce phénomène. «La loi 04-02, relative aux règles fixant les pratiques commerciales, est en cours de révision pour mieux définir les concepts de spéculation, de pénurie ou autres, pour travailler en toute transparence, car le projet de loi sur la lutte contre la spéculation illicite définit également quels agents doivent intervenir, les agents du commerce, du fisc et des officiers de police judiciaire, seuls habilités à constater, selon le projet de loi», explique-t-il. «Nous allons faire la chasse à ces pratiques frauduleuses», poursuit-il.

Le responsable dévoile également qu'un plan national directeur pour l'implantation des espaces commerciaux est en préparation. Pour cela, «nous disposons d'une étude menée avec des experts internationaux», indique-t-il. Une façon, selon lui, d'accompagner les efforts des pouvoirs publics pour la construction de logements, pour varier les commerces implantés et répondre à la demande de la population. «Tout ce qui est utile doit être normalisé», conclut Sami Kollî.

Louisa Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

La poudrière française

Suite de la page une

On a aujourd'hui en tête le président sortant, nettement devant les deux candidats d'extrême droite, Marine Le Pen et Eric Zemmour, eux-mêmes devant le candidat des Républicains, qu'il reste à désigner, et tout en bas les candidats de gauche, avec Jean-Luc Mélenchon étant le mieux placé, mais finalement pas de beaucoup. La différence la plus notable avec la campagne d'il y a cinq ans, c'est que maintenant il y a deux candidats d'extrême droite avec des chances à peu près égales d'accéder au deuxième tour. Cette situation est si peu normale pour un pays comme la France qu'il suffirait que l'un ou l'autre des candidats d'extrême droite passe devant Emmanuel Macron pour que rien n'aille plus. Si l'élection de 2022 est une sorte de répétition de 2017, c'est-à-dire avec au bout l'élection assurée d'Emmanuel Macron, passe encore, même s'il y a en cela déjà beaucoup de soucis à se faire pour l'avenir de ce pays. Mais si les sondages commencent à dévier par rapport à ceux de 2017, donnant à penser par exemple que le président sortant n'arriverait pas en tête au premier tour, ce serait suffisant pour faire craindre le pire, c'est-à-dire sa non-réélection. Avec la montée de l'extrême droite en France, un phénomène difficilement contestable, d'autant qu'il n'est pas récent, la présidentielle, conçue à l'origine pour se jouer en deux tours, se tranche désormais en un seul, le premier, ce qui n'est jamais arrivé auparavant. Son issue se décide au premier tour, indépendamment de la personne du vainqueur. Si au lieu de Macron, c'est un autre candidat n'appartenant pas à l'extrême droite qui remporte le premier tour, il sera élu au deuxième, non moins sûrement que si c'était Macron. La même conclusion devrait être tirée si celui-ci était présent au deuxième tour mais sans avoir pour cela réalisé le meilleur score au premier. S'il y a une constitution en sa faveur d'un front républicain dans le premier cas, il devrait en être de même s'il était second au lieu d'être premier. Pourtant non. Quelqu'un qui ne gagne pas le premier tour peut perdre le second. Aussi longtemps qu'il est donné premier au premier tour, le sentiment général est que l'élection de 2022 sera une répétition de la précédente. Il n'en sera pas de même si le ou la candidate d'extrême droite commence à gagner sur lui dans les enquêtes d'opinion. S'il en est ainsi, c'est parce que la France est un pays qui couve une crise politique d'une maturité telle désormais qu'un rien, un sondage par exemple, suffirait à la faire éclater à la surface.

M. H.

Pomme de terre

Les quantités saisies bientôt commercialisées à 50 DA/kg

■ Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a annoncé, mardi, la commercialisation prochaine de près de 12 000 tonnes de pomme de terre, saisies récemment, au prix de 50 DA/kg à travers toutes les wilayas du pays.

Par Tarek B.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de coup d'envoi du 1^{er} Salon de l'Export organisé à Boumerdès, M. Rezig a fait savoir que le Premier ministre avait approuvé une proposition soumise par le département du Commerce pour la revente au prix de 50 DA/kg des quantités de pomme de terre saisies récemment.

La commercialisation des quantités saisies sera lancée prochainement, une fois les procédures juridiques et administratives parachevées, a fait savoir le

ministre, relevant qu'une entreprise publique spécialisée se chargera de la revente de ces quantités qui seront vendues dans toutes les wilayas du pays et pas seulement où elles ont été saisies.

Cette entreprise, qui sera accompagnée dans cette opération par les services du ministère, a été invitée à vendre les pommes de terre dans des sacs de 5 kg, a-t-il ajouté.

Rappelant que la saisie de ces quantités a été rendue possible grâce à la collaboration entre les services du Commerce et ceux de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, il a fait savoir que plus de 1 000 entrepôts et dépôts frigorifiques à travers le pays ont été ciblés, donnant lieu à la saisie des quantités susmentionnées auprès de quelque 50 opérateurs.

S'inscrivant dans le cadre du programme national de lutte contre la spéculation et en exécution des instructions du président de la République, cette opération s'est soldée par la saisie de 12 000 tonnes de pomme de terre destinées à la consommation ainsi qu'une quantité d'oignon et d'ail.



Devant l'importance des saisies, le ministère de la Justice a élaboré un texte de loi relatif à la lutte contre la spéculation sur instruction du président de la République, lequel sera soumis au débat et à l'adoption au niveau des deux chambres du Parlement.

M. Rezig a réaffirmé que l'Etat infligera de lourdes sanctions contre tout spéculateur qui risque de purger une peine de 30 ans d'emprisonnement, voire la perpétuité selon le texte de loi, distinction faite entre le spéculateur et le stockeur au sens de la loi et ce, afin de

réguler le marché des différents produits.

Il a appelé tous les opérateurs à déclarer leurs produits stockés pour que le secteur du Commerce puisse déterminer les lieux et les volumes de stockage et intervenir en cas de pénurie.

T. B.

Pêche et aquaculture Installation d'un groupe de travail chargé de la révision de la loi

Un groupe de travail chargé de la révision et de l'enrichissement de la loi 01-11 relative à la pêche et à l'aquaculture a été installé lundi, afin de répondre aux nouveaux défis du secteur, indique un communiqué du ministère.

«Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de la Pêche et des Produits halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, le SG du ministère de la Pêche, Mohamed Bengrina, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation d'un groupe de travail chargé de la révision et de l'enrichissement de la loi 01-11 relative à la pêche et à l'aquaculture», précise le communiqué.

«Ce groupe de travail est composé de directeurs centraux du ministère de la Pêche, des sous-directeurs de l'organisation et des contentieux, de représentants de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture et d'un groupe de spécialistes et d'experts dans le domaine de la pêche», note la source.

Le groupe œuvrera, en outre, à l'adoption d'une série de modifications de la loi relative à la pêche et à l'aquaculture dans le souci de répondre aux nouveaux défis du secteur, et ce, dans un projet de loi modifié visant à répondre aux aspirations des professionnels du secteur et permettre la mise en œuvre de tous les axes contenus dans le plan d'action du secteur à l'horizon 2024, conclut le communiqué.

Hania Y./APS

Covid-19

Benbouzid plaide pour la poursuite de la vaccination pour renforcer l'immunité collective

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a appelé, mardi à Alger, les citoyens à «poursuivre la vaccination» pour renforcer l'immunité collective et se prémunir contre la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Dans une déclaration à la presse au terme de sa participation au lancement officiel de la nouvelle saison des scouts de l'Association des anciens Scouts musulmans algériens

(SMA), M. Benbouzid a appelé les citoyens à «poursuivre la vaccination pour renforcer l'immunité collective et se prémunir contre la pandémie de coronavirus de manière à atteindre un taux de vaccination de 75 %», sans toutefois écarter «une éventuelle quatrième vague de virus».

«Ces derniers jours, les centres de vaccination ont enregistré une faible affluence des citoyens devant se faire vacci-

ner, vu le recul des nouveaux cas», a-t-il fait remarquer, exhortant les citoyens à «faire preuve de vigilance, en respectant les mesures préventives et sanitaires». «Nous disposons de 10 millions de doses de vaccin et devons recevoir 3,6 millions de doses supplémentaires, outre la production nationale du vaccin», a-t-il rappelé, considérant que cela «est suffisant pour une bonne prise en charge de toutes les catégories».

«Tous les moyens médicaux sont disponibles pour la vaccination des citoyens dans les meilleures conditions», a précisé le ministre, rappelant les opérations de sensibilisation et les caravanes de solidarité organisées à l'effet de renforcer la prise en charge sanitaire, notamment au profit des habitants des régions isolées, outre la mobilisation de plusieurs espaces et autres structures publiques.

Ghani Y.

Opéra d'Alger

Soirée de chant religieux à l'occasion du Mawlid ennabaoui

L'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh a abrité mardi une soirée de chant religieux à l'occasion du Mawlid ennabaoui, animée par des troupes d'Inchad et de Madih vêtues de tenues traditionnelles, dans une ambiance empreinte de spiritualité.

Organisée par l'Opéra et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), avec le concours de l'Office national de la culture et de l'information (Onci), cette soirée a été marquée par la participation

des troupes «la Chorale d'Alger» et «Génération montantes» de Ghardaïa sous la houlette du maestro Mohamed Nedjar, outre des mounchidine de Constantine, Mostaganem et Tizi Ouzou.

A cette soirée mystique, le public s'est laissé entraîner par la portée spirituelle du Madih (chant religieux) interprété en arabe et en tamazight par les membres de la Chorale d'Alger, portant des habits traditionnels reflétant toutes la richesse et la diversité du patrimoine algé-

rien. Sous la houlette du maestro Zouheir Mazari, la troupe a également interprété le célèbre madih «Zad al-Nabi wa frahna bih». La chanteuse andalouse Hasna Hani a interprété ensuite des classiques du patrimoine musical algérien et des chants de louange au Prophète Mohamed (QSSSL).

Au tour des chanteurs Adel Haned de Constantine, Ossama Bouar de Tizi Ouzou, Benaïlia Bendhabibia de Mostaganem et Najib Ayach de M'sila de monter sur scène

pour interpréter des chants de louange du patrimoine évoluant la biographie du Prophète et le Mawlid ennabaoui.

La soirée a été rehaussée par la présence de la ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaâlal ainsi que du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmeïdi et du ministre de la Formation et l'enseignement professionnels, Yacine Merabi, ainsi que du wali d'Alger, Youcef Chorfha.

Racim C.

Exportation des matériaux de recyclage de métaux

Première expédition par train vers le port de Béjaïa

La Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) a annoncé, mardi, le départ de la première expédition par train des conteneurs contenant des matériaux de recyclage des métaux destinés à l'exportation et ce, à partir de la station de M'sila vers le port de Béjaïa.



Par Salem K.

Une cérémonie de départ s'est déroulée lundi, sous la supervision du wali de M'sila

Abdelkader Djelaoui, en présence de Abdelouhab Aktouche, conseiller du directeur général de la Sntf, de Mourad Tazdait, directeur de la région ferroviaire d'Alger, des

représentants du directeur général de la Sntf et des cadres et responsables de la wilaya, indique un communiqué de la Sntf.

Cette opération vient en exé-

cutation de la convention liant la Sntf à la société «El Imtiyaz» pour l'environnement et le développement durable, et ce, à l'effet de transporter les produits de la société destinés au marché national et à l'exportation vers l'Inde et la Chine.

Ce partenariat «est le fruit des portes ouvertes sur le transport par les chemins de fer et son rôle dans le développement local, organisées à la wilaya de M'sila le 18 mai dernier, où ont été passées en revue les solutions et les potentialités proposées par la société en matière de transport de voyageurs et de marchandises au profit des opérateurs économiques de la wilaya», ajoute la même source.

Première du genre, cette opération est à même de soutenir la croissance économique locale, décongestionner les routes, limiter les accidents de la route et protéger l'environnement. Elle s'inscrit, en outre, dans le cadre de la nouvelle stratégie adoptée par la société en vue d'encourager et de développer le transport de marchandises par train et, partant, booster l'économie nationale et accorder les solutions logistiques aux opérateurs économiques dans le domaine du transport, conclut la même source.

S. K.

Changes

La Bourse de Tokyo stimulée par des résultats d'entreprises américaines

La Bourse de Tokyo avançait hier dans la matinée, le moral des investisseurs étant notamment soutenu par les résultats trimestriels solides de plusieurs grands groupes américains la veille, qui avaient également tiré Wall Street à la hausse.

L'indice vedette Nikkei gagnait 0,66 % à 29 407,92 points vers 01h15 GMT et l'indice élargi Topix prenait 0,59 % à 2 038,61 points.

Plusieurs géants américains, de Procter & Gamble à Johnson & Johnson en passant par Netflix, ont publié mardi des résultats de bonne facture, ce qui a fait progresser la Bourse de New York, en dépit d'un regain de tensions sur les rendements obligataires américains. Le président américain Joe Biden s'est par ailleurs montré optimiste mardi quant à l'adoption de ses grands plans de relance au Congrès, après des négociations intensives avec des élus démocrates réticents, et le yen baissait par rapport au dollar, un mouvement de change favorable pour les valeurs japonaises exportatrices. Le yen baissait légèrement par rapport au dollar, à raison d'un dollar pour 114,47 yens vers 01h15 GMT contre 114,38 mardi à 21h00 GMT.

La monnaie japonaise reculait aussi vis-à-vis de l'euro, qui valait 133,23 yens contre 133,06 yens la veille.

L'euro montait à 1,1640 dollar contre 1,1633 dollar mardi à 21h00 GMT.

May H.

Prix

Le cours du pétrole en hausse

Le cours du pétrole ont encore pris de la hauteur mardi, soutenus par les spéculateurs qui ont fait fi des signes de ralentissement de l'économie un peu partout dans le monde.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI, variété américaine standard) pour livraison en novembre a enchaîné sa quatrième séance de hausse consécutive pour clôturer à son plus haut niveau depuis le 13 octobre 2014, il y a sept ans, à 82,96 dollars, en hausse de 0,63 % ou 52 cents.

Quant au baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, coté à

Londres, il a gagné 0,88 % ou 75 cents, pour terminer à 85,08 dollars.

PIB décevant en Chine au troisième trimestre, production industrielle en baisse en septembre aux Etats-Unis, les deux premières économies mondiales ont perdu de l'élan au troisième trimestre, ce qui pourrait affecter le niveau de la demande d'énergie.

Les autorités chinoises ont également indiqué mardi qu'elles pourraient intervenir sur le marché du charbon pour faire baisser les cours, qui ont décollé récemment tout comme l'ensemble des énergies fossiles.

Ce développement est de nature à réduire les transferts de demande du marché du charbon vers celui du pétrole, et ainsi de priver les prix du brut d'un des réacteurs qui les propulsent depuis plusieurs semaines, a souligné Robert Yawger, responsable des contrats à terme sur l'énergie chez Mizuho Securities.

Mais ce n'est pas suffisant pour faire reculer le prix de l'or noir. «Les spéculateurs essaient de protéger leurs positions et achètent dès que le marché commence à se replier», a décrit l'analyste.

Des opérateurs accumulent des

options d'achats (contrats qui permettent d'acheter un produit à un prix défini à l'avance) à des prix sensiblement supérieurs à 90 dollars sur le WTI, ce qui montre qu'une partie du marché table sur une poursuite du mouvement à la hausse.

Les professionnels devaient suivre hier la publication de l'état des stocks américains de brut, attendus en hausse pour la quatrième semaine consécutive.

Jusqu'ici, cette augmentation continue dans un contexte de pénurie de l'offre n'a pas fait broncher le marché.

S. K.

Gita Gopinath

L'économiste en chef du FMI quittera l'institution en janvier

L'économiste en chef du Fonds monétaire international, Gita Gopinath, quittera l'institution en janvier prochain pour retrouver son poste au sein du département économique de l'Université de Harvard, a annoncé le Fonds mardi dans un communiqué.

«L'université de Harvard avait prolongé d'un an le congé de M^{me} Gopinath à titre exceptionnel, ce qui lui a permis d'occu-

per le poste d'économiste en chef au FMI pendant trois ans», a justifié le FMI.

La directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a estimé que «la contribution de Gita Gopinath a été remarquable». «Son impact sur le travail du FMI a été énorme», a-t-elle ajouté, citée dans le communiqué.

Gita Gopinath, 49 ans, était entrée dans l'histoire en tant

que première femme économiste en chef du Fonds. Elle est née et a grandi en Inde, avant de terminer ses études aux Etats-Unis, où elle a acquis la nationalité américaine.

Gita Gopinath est notamment coauteure du rapport «Pandemic Paper» sur la façon de mettre fin à la pandémie de Covid-19 en fixant des objectifs de vaccination à l'échelle mondiale, rappelle le FMI.

«Ce travail a conduit à la création du groupe de travail multilatéral composé des dirigeants du FMI, de la Banque mondiale, de l'OMC et de l'OMS pour aider à mettre fin à la pandémie et à la création d'un groupe de travail avec les fabricants de vaccins pour identifier les barrières commerciales, les goulets d'étranglement, et accélérer la livraison de vaccins aux pays à revenu faible et inter-

médiaire de la tranche inférieure», a-t-il expliqué.

Gita Gopinath a également contribué à la mise en place d'une équipe sur le changement climatique au sein du FMI avec l'objectif d'analyser «les politiques optimales d'atténuation du changement climatique». La recherche de son successeur «va bientôt démarrer», a enfin indiqué le FMI.

O. N.

Raisin et dérivés

Une exposition en 2022 à Boumerdès à l'étude

■ Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a fait état, mardi à Boumerdès, d'une réflexion en cours sur l'organisation d'une exposition nationale annuelle permanente consacrée au raisin et ses produits dérivés à compter de l'année prochaine à Boumerdès.

Par Dalil N.

Accompagné de nombre d'ambassadeurs et d'autorités de wilaya, M. Rezig a déclaré à la presse, en marge de sa supervision du premier Salon de l'export à Boumerdès, que son département menait une réflexion, en coordination avec les autorités locales, sur l'organisation, en 2022, d'une exposition nationale annuelle permanente dans la wilaya de Boumerdès, consacrée au raisin et ses dérivés.

La wilaya de Boumerdès compte 166 exportateurs et 245 importateurs, tous produits confondus, et produit, à elle seule, plus de 40 % du stock de raisin en Algérie, a-t-il expliqué, indiquant qu'une telle exposition est en mesure de restituer à Boumerdès sa place de capitale de ce fruit.

La manifestation, en cours de réflexion, pourra aider et accompagner les exportateurs du raisin, mais également relancer l'industrie manufacturière de ce produit, a-t-il souligné.

Par ailleurs, le ministre a rappelé la création, sur instruction du président de la République, du fichier national du produit algérien qui compte environ 11 000 opérateurs et 388 000 produits exportables car remplissant les conditions de qualité et répondant aux normes interna-

tionales. Les exportations algériennes ont atteint, jusqu'à fin septembre dernier, 3,3 milliards Usd, dans l'espoir d'atteindre 4 milliards Usd d'ici la fin de l'année en cours, a-t-il avancé.

Et d'affirmer que «le saut annonçant le bon augure pour les années prochaines en matière d'exportations» a été réalisé grâce à l'accompagnement et aux facilitations dont bénéficie aujourd'hui l'exportateur algérien au niveau de tous les secteurs.

Plusieurs facteurs ont contribué à l'optimisation de l'export, pour ne citer que la mise en place d'une base de données et la redynamisation de la diplomatie économique en mettant à disposition des exportateurs une section pour la diplomatie éco-



nomique au sein des consulats et ambassades d'Algérie, a expliqué le ministre, citant également

la participation facilitée des opérateurs aux différentes expositions, foires et conférences à l'in-

térieur du pays et à l'extérieur, afin de promouvoir les produits algériens.

D. N.

Bordj Bou-Arréridj

El Hamadia «prochainement» alimentée en eau à partir du barrage d'Ain Zada

La réception du projet d'alimentation en eau potable de la commune d'El Hamadia (sud de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj) à partir du barrage d'Ain Zada est prévue «bientôt» et son exploitation se fera au mois de novembre, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Le projet d'AEP, confié à l'unité de distribution de l'ADE de Bordj Bou-Arréridj, sera réceptionné «fin octobre courant» et le lancement prévisionnel de son exploitation «début novembre prochain» après les tests techniques, a-t-on précisé.

Le projet assurera 1 200 m³ d'eau supplémentaires à cette collectivité, soit un approvision-

nement d'un jour sur deux au lieu d'un jour sur sept actuellement, a indiqué la même source, soulignant que ce projet mettra fin au déficit en eau dans cette commune où le débit quotidien des forages qui assurent l'approvisionnement des foyers a chuté de 1 800 m³ à 750 m³.

Nécessitant 120 millions DA dans le cadre des mesures

prises par le ministère de tutelle et la direction locale des ressources en eau, ce projet a «accusé un certain retard lié à des oppositions de propriétaires des terres traversées par les canalisations et à des difficultés techniques au niveau de certaines localités rocailleuses», a-t-on expliqué à l'ADE.

K. L.

Tissemsilt

Lancement de la caravane «Mawlid Kheir El Bariya»

Une caravane placée sous le signe «Mawlid Kheir El Bariya» marquant la naissance du Prophète Mohamed (QSSL) a été lancée, mardi à Tissemsilt, a-t-on appris des organisateurs.

Initiée par la Direction des affaires religieuses et des wakfs, en collaboration de plusieurs instances, d'entreprises publiques et d'associations, cette carava-

ne sillonna plus de 130 mosquées dans différentes communes de la wilaya ainsi que quatre zaouïas pour organiser des concours de récitation du coran, de la Sunna et de la poésie arabe mettant en exergue la Sainte vie du prophète. Ces concours cibleront les élèves des écoles coraniques relevant des mosquées et des zaouïas de la wilaya.

Au programme de cette caravane d'un

mois il est prévu l'animation de conférences et de dourous à travers des mosquées, mettant la lumière sur les qualités, la morale et la vie sainte du prophète (QSSL).

Des madihs ainsi que des lectures poétiques seront présentés à cette occasion pour louer les qualités du prophète ainsi que des séances de sensibilisation et de prévention du coronavirus.

Parallèlement à cette caravane, des émissions radiophoniques hebdomadaires seront animées par des imams, des cadres de la Direction des affaires religieuses et des wakfs.

L'initiative est encadrée aussi par des imams, des universitaires spécialisés en chariâa, cinq équipes d'El Inchaad et des poètes locaux.

Chafi B.

Constantine

Atelier de formation au profit d'une quarantaine de scolarisés participants au projet Vasco

Un atelier de formation a été organisé au profit d'une quarantaine de collégiens et lycéens, adhérents à l'association Sirius d'astronomie de Constantine, dans le cadre du projet de science citoyenne «Vasco», a-t-on appris, mardi, auprès de l'association.

Dans une déclaration à l'APS, le président de l'association Sirius d'astronomie de Constantine, P Djamel Mimouni, a indiqué que l'atelier, lancé au début de la semaine en cours, est le premier en présentiel après une série de formations en ligne proposées aux amateurs d'astronomie participant au projet Vasco (Vanishing and appearing sources during a century of observations).

Le P^r Mimouni a, à ce titre,

souligné que ce projet offre une tribune d'interaction entre des scientifiques, professionnels de plusieurs pays, des amateurs et des citoyens curieux et passionnés, au service de la science.

Qualifiant Vasco de «projet révolutionnaire», l'universitaire a relevé que l'association Sirius est partenaire dans ce projet et assure l'encadrement des jeunes qui veulent y participer.

De son côté, Khaoula Laggoune, coordinatrice du projet Vasco en Algérie et dans les pays arabes et encadrant la formation, a détaillé que ce projet se résume à l'observation des sources lumineuses qui apparaissent ou disparaissent dans le ciel au cours d'un siècle, précisant que la formation était axée sur les techniques d'observation

et d'interprétation des images prises par un réseau de télescopes.

L'encadreur, également membre de l'association Sirius, a souligné que l'objectif de ce projet «ambitieux et passionnant», lancé par l'Université Uppsala (Suède) est d'examiner des milliers du ciel, de sources lumineuses, étoiles, nébuleuses et autres, prises durant une période de 100 ans, et de les comparer.

«La comparaison se fait à travers une superposition pour relever si certaines étoiles ou nébuleuses ont disparu ou si d'autres objets célestes sont apparus», a-t-elle expliqué.

Elle a, dans ce contexte, ajouté qu'une interface très dévelop-

pée basée sur l'intelligence artificielle constitue «le desk» qui relie amateurs et professionnels de ce projet, soulignant qu'à des périodes déterminées, une campagne d'observation des images du ciel prises par le Pan-Stars Télescope est organisée et les données sont transmises via cette interface aux scientifiques.

M^{me} Laggoune a ajouté que les scientifiques procèdent alors à des analyses plus approfondies qui peuvent aboutir à des découvertes scientifiques «intéressantes», comme de «nouveaux phénomènes astrophysiques ou encore des signes de vie dans d'autres planètes ou système solaire».

Affirmant que les conclusions des observations sont transformées en données grâce à l'intel-

ligence artificielle, la coordinatrice du projet Vasco a attesté que le travail des amateurs contribue «efficacement» dans ce projet de grande envergure qui rassemble des scientifiques et amateurs du monde entier.

Elle a également ajouté que ce projet, démarré en Algérie avec les universitaires et les spécialistes de l'association, a été élargi aux collégiens et lycéens dans une démarche visant à attiser la curiosité des jeunes et à les associer à des projets en mesure de cultiver et développer chez eux l'amour de la science.

Aussi, des contacts sont en cours avec des amateurs tunisiens et libanais pour les associer à ce projet, a fait savoir M^{me} Laggoune.

R. R.

Belhimer à l'ASBU

«L'option du renouveau s'impose aux médias arabes»

■ Les options du renouveau et du renforcement de la communication arabe dans un contexte de liberté et de dialogue s'imposent aux médias arabes en tant que défi à relever pour garantir la continuité, a affirmé, mardi depuis Tunis, le ministre de la Communication, Ammar Belhimer.



Par Abila S./APS

Dans son allocution lors de la 21^e session du Festival arabe de la radio et de la télévision de l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU), M. Belhimer a souligné que «l'option du renouveau s'impose aux médias arabes pour garantir la continuité des entreprises médiatiques».

En dépit du fait que certains médias arabes soient parvenus à entrer en compétition via leurs différents supports médiatiques, «ce progrès demeure insuffisant face aux défis de l'espace électronique où l'investissement exige des moyens énormes et des programmes stratégiques au plan régional».

De par leurs missions nobles, les médias sont appelés à «renforcer la communication arabe

dans un contexte de liberté et de dialogue, et à entreprendre le renouveau du discours médiatique à l'ère du numérique», dans une démarche visant à garantir la continuité, à s'adapter à l'ère du numérique et à tirer profit de ses avantages.

«Pour préserver leur place et relever les défis de la numérisation, les médias se doivent de développer le contenu et d'établir la crédibilité et la qualité»,

considère-t-il. Evoquant l'influence du discours médiatique, M. Belhimer a souligné «son impact sur l'attitude du destinataire arabe et ses réactions à l'égard de causes nationales et internationales, notamment lorsqu'il s'agit de faire face au discours qui incite à la haine, à la criminalité et au terrorisme».

Il a également noté que l'évolution rapide que connaissent les sociétés arabes impose «une vigilance active et une réponse appropriée, dans la forme et dans le fond, aux exigences de cette évolution en termes d'information», ajoutant que cette évolution «nécessite également d'adopter les approches et mécanismes efficaces pour mesurer l'efficacité de nos politiques nationales, renouveler les bases du dialogue et aborder l'autre d'une manière qui profite à tous».

Pour le ministre de la Communication, l'importance de cet aspect est évidente au vu du «terrible» flux médiatique auquel sont confrontées les sociétés arabes, lequel comprend divers messages basés sur des piliers technologiques renouvelables.

M. Belhimer a, en outre, souligné que «la situation des médias numériques arabes exige la prise de mesures sérieuses pour dégager des alternatives arabes», ajoutant qu'«à l'heure du développement remarquable de la révolution numérique, et au regard des défis médiatiques actuels et de

l'évolution significative des réseaux sociaux (...) les médias traditionnels arabes, qui connaissent une crise d'existence sans précédent, doivent relever le défi du renouveau».

Pour rappel, la 21^e session du Festival arabe de la radio et de la télévision de l'ASBU, placée sous le slogan «Communication et renouvellement», coïncide cette année avec le 40^e anniversaire de cette manifestation médiatique arabe.

Elle coïncide également avec la tenue de la première session du «Congrès sur l'information dans le monde arabe» qui a été rehaussé par la présence des acteurs du secteur médiatique (médias écrits, audiovisuels et électroniques), consacrée au débat sur l'évolution de la scène médiatique.

Lors de cette session, un hommage a été rendu à l'artiste algérien Rabah Driassa, décédé dernièrement.

A. S./APS

Cinéma

M. Night Shyamalan, président du jury de la prochaine Berlinale

Le réalisateur américain Manoj Nelliyattu Shyamalan présidera le jury de la 72^e édition du Festival du film de Berlin, ont annoncé, mardi, les organisateurs de cet événement prévu du 10 au 20 février prochain.

Le cinéaste américain d'origine indienne de 51 ans, plus connu sous le nom de «M. Night Shyamalan», s'est fait un nom auprès du grand public grâce à son thriller psychologique sorti en 1999 «Le Sixième Sens», avec Bruce Willis, qui lui a valu six nominations aux Oscars.

Depuis, il a réalisé des films à suspense, teintés de surnaturel, tels que «After Earth», «The Visit», «Glass» ou encore «Old» l'année dernière, ainsi que la série télévisée «Wayward Pines».

Plus grand festival de cinéma européen avec Cannes et Venise, la Berlinale devrait se dérouler à nouveau en présentiel après une année marquée par la pandémie, obligeant le festival à se dérouler principalement en ligne en mars pour la partie compétition suivie de projections en plein air pendant l'été pour le public. Les organisateurs parient sur le retour du public dans les salles pour février.

L'Ours d'or, le premier prix, avait été décerné cette année à la satire sociale du réalisateur roumain Radu Jude «Bad Luck Banging or Loony Porn».

Racim C.

R. C.

Festival du Diwan à Ain Sefra

Une opportunité pour l'émergence de jeunes talents

Le 13^e Festival de la musique et de la danse Diwan, qui se poursuit à Ain Sefra (wilaya de Naâma), est une opportunité de voir émerger de jeunes talents qui font preuve d'une maîtrise de cette expression artistique populaire répandue dans le sud du pays.

Plusieurs groupes participant à cette manifestation ambitionnent de décrocher les premières places à l'issue de cette édition et prendre ainsi part au prochain Festival international du Diwan, prévu à Béchar.

De jeunes artistes se sont appropriés des rythmes, des danses et d'anciens chants puisés du patrimoine ancestral pour proposer au public de véritables œuvres reconnues comme «Salamou» qui prône la paix dans le monde, «Sidna Blal», «Bouderbala», «Moulay Brahim», «Meghzaoua», «Daoui» et

«Rassoul Allah». Ces œuvres sauvées de l'oubli sont un mélange des cultures africaine, arabo-musulmane et amazighe.

La troupe folklorique «Sidi Blal» de Mascara œuvre à préserver la tradition de la musique Diwan, sa pérennité comme élément important de la culture nationale, a souligné son président, Belarbi Benamar, pour qui la musique Diwan est d'un intérêt primordial et a connu une large audience et développement dans le milieu des jeunes.

Pour sa part, le Mâalem Kahouadji Mohamed et chef de la troupe «Ahabab Kahouadji Amar» de Tlemcen a souligné «la nécessité de préserver cette musique en hommage aux anciens. Il s'agit également de la transmettre aux générations montantes car elle constitue un patrimoine immatériel bien ancré dans la culture nationale».

le».

L'artiste a mis en exergue l'importance de mener des recherches autour des textes et d'encourager la création artistique dans ce domaine.

Benouis Abdou, membre d'une autre troupe participante au festival, a estimé, quant à lui, que les troupes et formations créées ces dernières années ont impulsé une véritable dynamique à cet art, préservé des chants légués de génération en génération et utilisés des instruments de musique à l'instar du tambour, du karkabou et du gombri.

Il a insisté également sur la préservation des traditions liées à ce genre musical comme la fabrication d'instruments, de costumes et l'usage dans les chants de parlers africains comme le Bambara et le Haoussa, répandus dans les

pays du Sahel.

Le festival, prévu jusqu'à aujourd'hui au stade «Arfaoui-Mohamed» de Ain Sefra, vise à mettre en lumière la diversité et la richesse culturelles qui distinguent les régions du pays, la promotion de cette danse populaire traditionnelle et la détection de jeunes talents.

La manifestation culturelle a été marquée par des conférences traitant de sujets liés à cet art authentique ainsi que des expositions d'instruments utilisés dans les différents genres musicaux du pays.

Des sources historiques indiquent que le Diwan a fait son apparition au 17^e siècle au sein de confréries religieuses sous l'impulsion de joueurs de Gombri, un instrument de musique à cordes unique en son genre, rappelle-t-on.



Soudan

Les manifestants de l'Est visent le poumon commercial d'un pays déjà exsangue

■ Partout, des centaines de camions chargés de marchandises import-export ou de carburant pour faire tourner les usines et alimenter les centrales attendent. A Port-Soudan, depuis un mois, des manifestants ont brutalement coupé l'approvisionnement du Soudan tout entier.

Par Mourad M.

Les protestataires, qui coupent les routes menant vers les autres provinces et surtout vers Khartoum, ont bloqué un temps l'aéroport de Port-Soudan et la quasi-totalité des docks de Port-Soudan.

Moustafa Abdelqader, chauffeur routier, est passablement énervé.

«Je suis bloqué depuis 24 jours. J'aurais pu acheminer six chargements et gagner 120 000 livres soudanaises», soit 235 euros, «alors que là, je n'ai rien pour nourrir ma famille», raconte-t-il à l'AFP.

Mais pour les manifestants,

pas question de céder. Depuis le 17 septembre, ils réclament l'annulation d'un accord de paix signé en octobre 2020 entre Khartoum et des groupes rebelles et qui, selon eux, n'accorde pas à leur région la représentation qu'elle mérite au sein des autorités de transition.

Dans un pays déjà pris à la gorge par des décennies de sanctions américaines levées récemment, ces blocages font perdre chaque jour «50 à 60 millions de dollars», assure à l'AFP l'économiste Mohamed al-Nayer.

De son côté, l'Union des armateurs rapporte qu'en septembre seuls 27 navires ont pu accoster au Soudan, contre 65

en août. Beaucoup ont en fait été détournés, notamment vers l'Égypte, pour pouvoir décharger leurs marchandises.

Selon l'association des dockers, depuis le 17 septembre, 13 000 salariés sont au chômage technique et donc sans revenu, de même que 20 000 autres, employés indirects de l'économie portuaire.

Ahmed Mahjoub, directeur des docks sud de Port-Soudan, rappelle que «60 % du commerce du Soudan, soit environ 1 200 containers par jour, transitent par Port-Soudan».

Chaque jour de fermeture représente donc «des centaines de milliers de dollars de pertes».

Un coup dur pour l'économie soudanaise déjà à genoux et forcée à l'austérité par le Fonds monétaire international (FMI) qui a effacé sa dette en échange de la suppression de subventions, notamment sur les carburants.

Pour M. Nayer, «les autorités de transition et l'ancien régime ont échoué à planifier l'avenir et à constituer des réserves stratégiques».

Avec cette nouvelle crise, les ménages, qui devaient déjà composer avec une inflation avoisinant les 400 % et un taux flottant dirigé de la livre soudanaise continuant de flamber au marché noir, subissent désormais des pénuries nées des blocages.

«On passe des heures à chercher du pain mais les boulangeries ont fermé parce qu'elles n'étaient plus approvisionnées en blé», raconte à l'AFP Achgan,



Ph. > D. R.

vendeur de thé à Khartoum.

«On n'avait vraiment pas besoin de ça, on souffre déjà assez», se lamente-t-il.

Faute de pain aussi, les écoles ont cessé d'accueillir les enfants pour le déjeuner dans un pays pourtant ravagé par la pauvreté et la malnutrition. De nombreux médicaments manquent également, même si les protestataires laissent désormais passer les containers médicaux.

Le blocage de Port-Soudan a des répercussions jusqu'à l'autre bout du pays, comme au Darfour, où des habitants manifestent contre les pénuries.

Cette crise sape aussi un peu plus des autorités prises dans une difficile transition après 30 ans de dictature et qui viennent d'essuyer un putsch manqué. Elle s'ajoute aussi aux fractures qui se creusent entre civils et militaires au pouvoir.

Mais à Port-Soudan, sous les drapeaux vert-jaune-bleu-rouge du parti du Congrès Beja, entourés de branches et de pneus

enflammés, les manifestants n'en démontent pas.

«On a soumis nos doléances au gouvernement», rapporte à l'AFP Abdallah Abouchar, un de leurs leaders qui veut «l'annulation de l'accord (d'octobre 2020) et de nouvelles négociations pour l'Est».

Pour tenter de calmer le mouvement de protestation, le Premier ministre, Abdallah Hamdok, a parlé d'une cause «juste», reconnaissant que la région était «la plus pauvre alors qu'elle est la plus riche en ressources».

Et il a assuré travailler à «une conférence internationale pour obtenir des financements» et réclamer «des discussions directes» au plus vite, alors que la mission de l'ONU au Soudan a passé une semaine sur place à écouter les revendications des protestataires.

Ce qu'il faut au plus vite, pour M. Nayer, c'est un accord. «Car un blocus plus long aura des conséquences catastrophiques».

M. M.



Commentaire

Centre

Par Fouzia Mahmoudi

Beaucoup des partisans, les plus enthousiastes de Joe Biden durant la campagne présidentielle de 2020, ont été particulièrement déçus en constatant que le président démocrate ne pourra pas tenir toutes ses promesses de campagne. Pire, ils se sont surtout aperçus que Biden poursuivait aussi, discrètement, sur certains dossiers, la même politique que Donald Trump. Or cette semaine, le président américain menait des négociations intensives auprès d'élus démocrates divisés, dans une course contre la montre pour faire adopter ses grandes réformes économiques et sociales au Congrès. Après des semaines de blocage entre l'aile gauche du parti démocrate et les centristes sur le coût et l'ampleur de son gigantesque programme de dépenses sociales (éducation, santé, garde des jeunes enfants) et environnementales, le président démocrate a intensifié ses efforts. «Il passe pratiquement chaque minute de sa journée à échanger avec des élus du Congrès et je pense que c'est le reflet du sentiment d'urgence qui l'habite», a affirmé la porte-parole de la Maison-Blanche, Jen Psaki. «Nos efforts visent à continuer à faire des progrès», a-t-elle indiqué. «Nous nous approchons de la dernière phase pour trouver un terrain d'entente», a-t-elle ajouté. Le chef des démocrates au Sénat, Chuck Schumer, s'est lui aussi voulu optimiste mardi, après un déjeuner avec d'autres élus démocrates, soulignant qu'il existait «une entente générale» sur le besoin de réussir à trouver un accord, qui pourrait survenir dès «cette semaine». «Le rythme s'est accéléré et la volonté d'y arriver est forte», a-t-il assuré à des journalistes. Joe Biden a rencontré deux sénateurs démocrates clés, Joe Manchin et Kyrsten Sinema, dont l'opposition à son plan de près de 3 500 milliards de dollars pour réformer le tissu social américain équivaut à un veto. Car si les démocrates contrôlent le Congrès, leur majorité au Sénat est si fine que toute défection est impossible. Joe Manchin s'est toutefois dit prêt à voter des dépenses sociales de l'ordre de 1 500 milliards de dollars. Le président américain a aussi rencontré des membres de l'aile gauche ainsi que des élus modérés en Pennsylvanie où il a grandi, pour promouvoir ses réformes. Les démocrates progressistes à la Chambre des représentants refusent de leur côté de voter un plan de développement et rénovation des infrastructures de 1 200 milliards de dollars, voulu par la plupart des démocrates et un grand nombre de républicains, sans garantie sur les dépenses sociales. Leur argument : les démocrates du centre, une fois financés les ponts et les routes, seraient trop heureux de renvoyer aux calendes grecques un vote sur le volet social. Si la guerre fratricide continue de faire rage en public dans le camp démocrate, Jen Psaki se montrait confiante. «Nous avons eu des mois pour évaluer, débattre, plaider», a-t-elle souligné. «Bientôt il sera temps d'avancer et d'obtenir des résultats pour le peuple américain». Les démocrates se déchirent ainsi de plus en plus entre eux et ceux de la vieille école, à laquelle appartient Joe Biden, pourraient être débordés par les progressistes forcés, qui ont contribué à son élection en novembre dernier, mais qui pourraient également le faire trébucher lors des élections de mi-mandat s'ils estiment que l'administration démocrate ne souscrit pas à leur programme.

F. M.

Nigeria

La jeunesse commémore les victimes de la répression, 6 manifestants arrêtés

La jeunesse nigériane rend hommage, un an après, aux victimes de la sanglante répression du mouvement #EndSARS contre les violences policières en manifestant hier matin à Abuja et à Lagos, où au moins 6 personnes ont été arrêtées.

Depuis 07h00 GMT à Lagos, la bouillonnante capitale économique, une petite centaine de voitures ont traversé en agitant des drapeaux le péage de Lekki, lieu emblématique de la contestation, où l'armée et la police avaient ouvert le feu le 20 octobre 2020, causant la mort d'au moins 10 personnes et mettant ainsi fin au mouvement.

A bord de 4x4 de luxe ou de simples danfo, les taxi-collectifs de Lagos, des manifestants scandaient à travers les fenêtres «Qui a ordonné la tuerie ?», «Nous voulons la justice» ou encore «Justice pour un

meilleur Nigeria».

Les quelques dizaines de policiers déployés ont laissé les voitures traverser le péage dans des concerts de klaxon. Mais ils ont arrêté au moins six personnes, des manifestants qui s'étaient rendus à pied sur le péage, ont constaté des journalistes de l'AFP.

«Je suis là pour manifester pacifiquement, regardez ce qu'ils nous font», lance l'un d'eux, derrière les barreaux d'une camionnette de police.

Les grandes figures du mouvement, dont le chanteur nigérian Falz ou l'activiste Rinu Oduala, avaient appelé les Lagosiens à défilier en voiture pour limiter le risque d'arrestation.

Depuis plusieurs semaines, les autorités ont mis en garde les citoyens nigériens contre de nouvelles manifestations organisées au nom de #EndSARS,

affirmant que ces dernières avaient dégénéré l'an passé en émeutes et pillages.

A Abuja, la capitale fédérale, entre 50 et 100 personnes se sont rassemblées dans le parc de la Fontaine de l'Unité, scandant «le peuple uni ne sera jamais vaincu», avant de commencer à marcher en direction du ministère de la Justice, où un camion de police les a empêchées de continuer leur route.

«C'était important pour nous de venir célébrer nos héros qui sont morts, de se rappeler d'eux. Un de mes voisins est mort durant les manifestations l'année dernière», explique à l'AFP Happiness Essien, une manifestante âgée de 19 ans.

Selon Amnesty International, au moins 56 personnes ont été tuées dans tout le pays durant les semaines de contestation du mouvement #EndSARS.



Ligue des champions

Mahrez meilleur buteur algérien en C1

L'international algérien Riyad Mahrez, auteur d'un doublé lors du large succès en déplacement de Manchester City contre le Club Bruges (5-1), mardi soir en match comptant pour la troisième journée de la Ligue des champions, est devenu meilleur buteur algérien en C1, dépassant Rabah Madjer, avec 13 buts au compteur contre 11 pour l'ancien capitaine des Verts.

Mahrez a inscrit ses deux buts à la 43' sur penalty et 84', permettant aux Citizens de remporter une large victoire et prendre provisoirement la tête de son groupe avec 6 points devant le PSG (4 pts).

L'Algérien avait été époustouflant avec trois buts en deux matches dans les demi-finales de l'UEFA Champions League contre Paris la saison dernière, avant de s'incliner contre Chelsea en finale.

Il semble avoir repris la compétition 2021/22 sous les

mêmes auspices en battant un prestigieux record.

Lors de l'improbable victoire 6-3 sur Leipzig dans le Groupe A, le natif de Sarcelles avait inscrit un penalty qui avait fait de lui le co-meilleur buteur algérien dans la Coupe des champions, à égalité avec le grand Rabah Madjer.

Il a ensuite remis cela avec un doublé, cette fois-ci contre le Club Bruges pour dépasser l'Algérois et monter seul sur la première marche des meilleurs buteurs algériens en C1.

Madjer, qui avait mis à terre le Bayern lors de la finale 1987 avec la talonnade légendaire qui porte depuis son nom – la Madjer – était jusqu'ici le meilleur buteur algérien de l'Histoire de la C1 avec 11 réalisations. Il cède donc ce statut à Mahrez pour passer à la deuxième place devant Hilal Soudani (10 buts en comptant les qualifications).

Ligue des Champions
(2^e tour préliminaire retour)-CR Belouizdad

Nessakh opérationnel contre les Mimosas

Le capitaine du CR Belouizdad, Chems-Eddine Nessakh, testé positif au coronavirus samedi dernier, juste avant le match aller du 2^e tour préliminaire de la Ligue des Champions contre les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, a subi un nouveau test de dépistage à son retour d'Abidjan qui, selon la direction du club algérois, s'est avéré négatif.

«Le défenseur Chems-Eddine Nessakh est opérationnel pour le match retour contre l'ASEC Mimosas, car son test de dépistage s'est avéré négatif au Covid-19», a annoncé le Chabab dans un bref communiqué, diffusé mardi après-midi sur son site officiel.

Juste après son test positif à Abidjan, Nessakh avait subi un test antigénique, ce dernier s'était déjà avéré négatif. Mais pour en avoir le cœur net, le joueur a décidé de passer un nouveau test de dépistage à son retour à Alger, et comme vient de le confirmer le club belouizdadi, ce dernier a été négatif au Covid.

Le Chabab s'était incliné (3-1) à l'aller, mais ne désespère pas de pouvoir se qualifier à la phase de poules, en réussissant un gros match au retour. Une rencontre prévue dimanche prochain, au stade Omar-Hamadi de Bologhine, avec probablement le capitaine Chems-Eddine Nessakh comme titulaire.

Ballon d'Or

Benzema estime être «pas très loin» du but

L'avant-centre français, Karim Benzema, en lice pour le Ballon d'Or 2021, estime être «pas très loin» de pouvoir décrocher le prestigieux trophée de meilleur joueur de l'année, l'un des «nombreux rêves qu'il a depuis petit», a-t-il dit dans un entretien à Canal+. «Gagner ce trophée, c'est sûr que j'y ai pensé. Ça serait parmi les nombreux rêves que j'ai depuis petit», a expliqué Benzema (33 ans) dans cette interview accordée à Madrid à l'ancien footballeur Olivier Dacourt, devenu consultant de la chaîne française. Avancé l'exemple d'anciens grands joueurs du Real Madrid ayant reçu ce trophée, comme le Brésilien Ronaldo (sacré en 2002) ou le Français Zinédine Zidane (titré en 1998 alors qu'il était encore à la Juventus), Benzema a estimé avoir ses chances cette année. «Mes idoles "R9" ou "Zizou" sont

venus au Real, je suis venu au Real. Ils ont gagné le Ballon d'Or... Ce sont des petites choses auxquelles je pense et aujourd'hui je ne suis pas très loin», a fait valoir l'actuel meilleur buteur de Liga (9 buts), mettant en avant son bilan statistique. «Pour moi, il faut montrer sur le terrain, par des buts, passes décisives, des actions de classe... Quand ton équipe perd tu remontes le match, tu fais des choses comme ça... C'est un tout», a plaidé l'attaquant français dans cette longue séquence diffusée à la veille de sa comparaison devant la justice dans l'affaire de la sextape – un sujet non évoqué dans l'entretien. Benzema, lauréat de la Ligue des nations en octobre avec l'équipe de France, figure dans la liste de 30 nominés pour le Ballon d'Or masculin, qui sera désigné par un panel de journalistes internationaux et décerné le 29 novembre.

Ligue 1 de football (2021-2022)

La succession du CRB est ouverte

■ Dix-huit clubs de la Ligue 1 de football seront sur la grille de départ de la saison 2021-2022, avec cette entame prévue le vendredi. Deux mois après la fin d'une saison 2020-2021 très complexe, les joueurs vont devoir rechausser les crampons et chaque club tentera de réussir l'objectif qu'il s'est tracé.



Le Chabab aura du mal à garder son titre

Par Mahfoud M.

Avec un calendrier à 34 journées, les équipes du palier supérieur vont devoir de nouveau puiser dans leurs ressources, notamment physiques, pour pouvoir terminer une autre saison qui s'annonce longue et éprouvante.

Les favoris en puissance pour le sacre final sont les mêmes, ceux qui se sont bien renforcés durant l'intersaison. Si le CR Belouizdad, tenant du titre, l'ES Sétif, l'USM Alger, ou encore le MC Alger, présentent des arguments valables, aussi bien sur le plan de l'effectif que des moyens financiers et matériels, d'autres formations pourraient jouer les trouble-fête. Le CR Belouizdad, qui a réussi à préserver son titre, aura certainement du mal à rééditer son exploit et confirmer sa suprématie, d'autant que la concurrence sera chaude. Privé des services de son maître à jouer Amir Sayoud, parti rejoindre cet été la formation saoudienne d'Al-Ta'ee, le Chabab semble déjà en difficulté avant même le début du championnat, en témoigne les deux défaites concédées jusque-là en Ligue des champions, dont la dernière essuyée samedi à Abidjan face à l'ASEC Mimosas (3-1), dans le cadre du 2^e tour préliminaire (aller) de l'épreuve reine. Contrairement au Chabab, l'ES Sétif, vice-champion d'Algérie, avec toujours le technicien tunisien Nabil Kouki aux commandes, abordera cette saison avec l'intention de reconquérir un

titre qui fuit son palmarès depuis 2017. La JS Saoura, qui s'est de nouveau invitée sur le podium la saison dernière (3^e), figure parmi les favoris, alors que le club phare de Béchar a réussi à préserver l'ossature de son effectif, en confiant la barre technique à l'entraîneur tunisien Kais Yaakoubi. D'autres clubs sont pressentis également pour disputer le leadership, tels que le MC Alger et le CS Constantine, qui ont enregistré l'arrivée à la barre technique respectivement de Chérif Hadjar et du Tunisien Khaled Ben Yahia. L'USM Alger n'est pas en reste, puisqu'elle se présente dans la peau d'un favori, d'autant que l'actionnaire majoritaire Serport n'a pas lésiné sur les moyens. La direction du club algérois a tenu d'abord à apporter des changements sur le plan administratif avec la nomination de l'ancien joueur du club, Hocine Achiou, en tant que nouveau directeur sportif, et de confier le secrétariat général à Sid Ali Yahiaoui (ex-FAF et LFP, ndr). Sur le plan technique, l'entraîneur français Denis Lavagne, auteur d'une saison presque sans fautes sur le banc de la JS Kabylie, a rejoint les «Rouge et Noir» dans l'objectif de jouer le titre. Pour leur part, le MC Oran, l'Olympique Médéa, ou encore la JS Kabylie, voudront jouer les trouble-fête et tenter d'aller bousculer les ténors.

Les promus pour se frayer un chemin

Les deux promus, le HB Chelghoum-Laid et le RC Arbaâ,

aurent à cœur de se frayer un chemin parmi les «grands», même si leur tâche s'annonce difficile. «El-Hilal», qui a fait appel aux services du doyen des entraîneurs algériens Meziane Ighil, a fait son marché des transferts dans les divisions inférieures, échouant en même temps à préserver son buteur maison Ismaïl Yadadène, parti au MC Oran. L'apprentissage du HBCL parmi l'élite s'annonce dur, eu égard au manque d'expérience de ses joueurs, appelés à puiser dans leurs ressources pour faire face aux cadors. Le RCA, qui a retrouvé la Ligue 1 cinq saisons après sa relégation, fera en sorte d'éviter les erreurs du passé, sous la conduite de l'entraîneur Hakim Boufenara. Les deux promus, qui ont assuré l'accession au terme d'un tournoi des barrages, aborderont la nouvelle saison avec comme principal objectif de jouer pour le maintien. Le Paradou AC, toujours dirigé sur le banc par l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani, reste capable du meilleur comme du pire, idem pour l'ASO Chlef, qui a opté pour la stabilité en renouvelant sa collaboration avec le technicien Samir Zaoui. Par ailleurs, parmi les 18 entraîneurs sur la grille de départ, 7 sont étrangers (4 Tunisiens, 2 Français, et 1 Brésilien, ndr). Même si les forces en présence s'annoncent déséquilibrées entre les 18 clubs de Ligue 1, rien n'indique à première vue que la logique sera respectée, tant le championnat national a souvent réservé son lot de surprises. M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Chief

Mise en échec d'une tentative de hargha à Dhahra

UNE TENTATIVE d'émigration clandestine de 13 personnes à partir d'une plage de Dhahra (nord-ouest de Chlef) a été mise en échec par des éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale à Ain Mrane, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps sécuritaire. Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine par mer, la brigade de la Gendarmerie nationale a mis en échec une tentative de traversée clandestine par voie maritime à partir de la plage des Sables d'or de Dhahra, de 13 personnes âgées entre 23 et 54 ans, dont quatre planificateurs de l'opération, a indiqué l'adjudant chef

Yahiaoui Abdelkader. Il a signalé que suite à des informations parvenues à la brigade sus citée, portant sur des mouvements suspects sur le littoral de la wilaya, un plan spécial de lutte contre l'émigration clandestine par, entre autres la fermeture de tous les accès de et vers la ville d'Ain Mrane, a été exécuté, permettant l'arrestation des suspects et la saisie d'une barque pneumatique, un moteur, une pompe à air et des rames, en plus de 200 litres de carburant. Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes de Chlef, a-t-on ajouté de même source.

R. R.

Sétif

Naissance d'un bébé tigre du Bengale au parc zoologique

UN BÉBÉ tigre du Bengale, félin considéré comme le deuxième plus grand tigre au monde, est né courant de cette semaine au parc zoologique de la ville de Sétif, a-t-on appris, mardi, auprès de cette infrastructure. «Le petit félin se trouve actuellement en bonne santé et bénéficie d'un suivi vétérinaire de la part de l'administration du zoo», a assuré le gérant du parc, Amine Hadj Aïssa.

Deux lionceaux avaient également vu le jour au cours du mois passé au sein du parc de Sétif qui compte désormais 17 lions africains, a-t-il ajouté. De son côté, le vétérinaire du zoo, Abdelmounaim Yahia Chérif, a

assuré que toutes les conditions requises ont été remplies pour assurer le suivi, la bonne alimentation et l'hygiène des animaux du zoo, favorisant ainsi leur reproduction. Le parc zoologique de Sétif, a indiqué son gérant, compte plus de 60 espèces faunistiques (lion, tigre du Bengale, crocodile, cobra, lama, hyène, autruche, singe) dont certaines, menacées d'extinction, doivent être préservées et protégées. Les responsables du parc zoologique de Sétif ambitionnent d'effectuer une extension de la structure dont la capacité actuelle, ont-ils dit, ne permet plus d'accueillir de nouveaux animaux.

K. L.

Sahara occidental

Le Congrès américain bloque la décision de Trump d'ouvrir un consulat à Dakhla occupée

LA COMMISSION du Sénat américain en charge des dotations budgétaires vient d'approuver un projet de loi interdisant l'utilisation des fonds alloués au Sahara occidental, au titre de l'aide américaine, dans l'ouverture d'un consulat dans la ville sahraouie de Dakhla occupée, bloquant ainsi une des promesses de l'ancien président américain Donald Trump au Maroc. «Aucun des fonds mis à disposition du Département d'Etat - par la présente loi ou des lois antérieures -, ne peut être utilisé pour la construction ou le fonctionnement d'un consulat des Etats-Unis au Sahara occidental», stipule ce projet du budget fédéral américain pour l'année 2022 dans le chapitre consacré aux opérations financières du Département d'Etat à l'international.

Le texte précise, en outre, que l'affectation de ces fonds alloués, en vertu de cette loi, seront mis à disposition dans le

cadre de l'assistance et de l'aide au Sahara occidental, ainsi qu'au soutien aux efforts diplomatiques en vue de faciliter un règlement politique au conflit dans ce territoire. Cette disposition budgétaire s'inscrit à l'opposé de la décision de Donald Trump de reconnaître la préférence souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, et réaffirme également la position du Congrès américain, notamment du Sénat, à l'égard de ce conflit. L'ancien locataire de la Maison-Blanche avait, dans la foulée de l'accord de normalisation entre le Maroc et Israël, promis l'ouverture d'un consulat américain dans la ville de Dakhla occupée.

L'administration Biden a promis de «soutenir activement» les efforts du nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, pour promouvoir un avenir pacifique et prospère pour le peuple du Sahara occidental et de la région.

R. M.

Le pétrole reprend son souffle



Loumis

Djalou@hotmail.com

Cour d'Alger

Report du procès en appel de Said Djabelkhir

■ La septième chambre pénale près la cour d'Alger a décidé, hier, de reporter le procès en appel de Said Djabelkhir, jusqu'à ce que le Conseil constitutionnel réponde à la requête déposée par sa défense.

Par Slim O.

famille reporté au 17 novembre

La requête porte sur l'inconstitutionnalité de l'article 144 bis du code pénal, sur la base duquel Said Djabelkhir a été condamné pour «atteinte aux préceptes de l'Islam». Le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné, en avril dernier, Said Djabelkhir à 3 ans de prison ferme assortis d'une amende de 50 000 DA pour «atteinte aux préceptes de l'Islam». Pour rappel, la plainte avait été déposée contre le prévenu par un enseignant de l'université de Sidi Bel-Abbès.

Le procès en appel d'Abdelghani Hamel et de membres de sa

La chambre pénale de la cour d'Alger a reporté, hier, le procès en appel de l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) Abdelghani Hamel et de membres de sa famille au 17 novembre prochain à la demande de la défense. L'affaire a été réinscrite au rôle suite à la décision de la Cour suprême qui a accepté le pourvoi en cassation introduit dans les arrêts rendus par la cour d'Alger en août 2020. L'ancien DGSN Hamel, son épouse et ses quatre enfants sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, dont «blanchiment d'argent, enrichissement illicite, trafic d'influence et

acquisition d'assiettes foncières par des moyens illégaux». Sont également poursuivis dans cette affaire les deux anciens walis d'Oran, Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaalane, l'ancien wali de Tipasa, Ghellaï Moussa, l'ancien wali de Tlemcen, Bensebane Zoubir ainsi que l'ancien directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Hussein Dey (Opgi), Mohamed Rehaïmia. Pour rappel, la cour d'Alger avait condamné Abdelghani Hamel à 12 ans de prison ferme, tandis que ses enfants ont écopé de peines allant de 5 à 8 ans de prison ferme.

S. O./APS

Oran

Le repos biologique de la sardine au cœur du Plan d'aménagement des pêcheries

Le repos biologique de la sardine, le renforcement du contrôle au niveau des zones interdites à la pêche et les zones protégées, sont au cœur du Plan d'aménagement et de gestion des pêcheries (Pagpa) de la wilaya d'Oran, récemment adopté, a-t-on appris du directeur local de la pêche, Lahouari Kouïsssem. En effet, le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques avait lancé, en 2013, l'élaboration de 14 Pagpa dans les wilayas du littoral. Le projet a été relancé en 2021. «Chacune des 14 wilayas a élaboré son propre plan en concertation avec les différents acteurs du domaine de la pêche : des professionnels, des

pêcheurs, des experts et des chercheurs», explique M. Kouïsssem, ajoutant que chaque région a ses propres spécificités que le plan doit prendre en considération. Ainsi, dans la wilaya d'Oran, le Pagpa a été axé sur le repos biologique de la sardine ainsi que le renforcement du contrôle au niveau des zones interdites à la pêche, notamment le chalutage et dans les zones protégées comme l'île Plane et les îles Habibas, considérées comme zones de repos et de reproduction. Le problème du non-respect de la taille marchande de la sardine fixée à 11cm a été fortement observé ces dernières années au niveau des

marchés oranais, qui proposent de petits poissons ne dépassant pas les 4 cm, ce qui motive cette disposition du Pagpa local. Le plan prévoit également de renforcer le contrôle des filets de pêche, note le même responsable, ajoutant que certains pêcheurs utilisent des filets interdits, comme les filets dérivants avec des mailles trop petites. La mise en œuvre de ce plan est en mesure d'asseoir une gestion durable des ressources halieutiques par la mise en place et l'application des règles et des mesures relatives à l'accès et à l'exploitation des ressources tout en préservant le potentiel halieutique.

Mahi Y.